



## LAGARDERE Jean-Luc

1928-2003

**Jean-Luc Lagardère**, de son vrai nom Jean Lucien Lagardère, né le 10 février 1928 à Aubiet dans le Gers et mort le 14 mars 2003 à Paris 15e, est **un chef d'entreprise industriel et patron de presse français**.

Jean-Luc Lagardère monte à Paris à l'âge de 12 ans pour suivre son père, fonctionnaire, nommé à la direction financière de l'Onera. Il prépare les concours d'entrée à Navale et à Supélec au Lycée Saint-Louis. Il intègre **Supélec** le 8 novembre 1949 et en ressort diplômé en 1951 après avoir fait un stage d'été en Suède. **Il commence sa carrière au début de 1952 chez Dassault aviation, responsable d'un département d'électronique.**

En 1962, il est approché par le président de Matra, Marcel Chassagny, qu'il connaît, pour devenir son second. C'est en total accord avec l'actionnaire principal Sylvain Floirat (qui l'intronisera aussi à Europe 1) que **Marcel Chassagny confie les rênes de Matra à Jean-Luc Lagardère le 2 janvier 1963**. Matra est à l'époque une société électronique modeste dont le chiffre d'affaires s'élève en 1962 à 68 millions de francs. Elle travaillait principalement dans le domaine militaire et dans le spatial depuis 1961.

Jean-Luc Lagardère ne parvient pas à prendre le contrôle de TF1 lors de sa privatisation en avril 1987, l'offre du concurrent, le groupe Bouygues, ayant été choisie. Pour prendre place dans le monde de la télévision, via Hachette qu'il contrôle, il entre en mars 1990 au capital de **La Cinq** initialement détenue par Robert Hersant, Silvio Berlusconi et Jérôme Seydoux. Il en prendra le contrôle total et l'opération se terminera par la liquidation de la chaîne, qui engloutit tous les fonds propres du groupe.

Jean-Luc Lagardère y voit son « plus grave échec ». La facture totale pour Hachette approche les 6 à 7 milliards. Il est convaincu que la bonne solution pour éviter la faillite et le dépeçage de Hachette passe par la fusion de Matra et de Hachette. Il parviendra à ses fins, Matra-Hachette qui deviendra plus tard Lagardère SCA est créé. Pour bénéficier d'une réduction d'impôt considérable sur ses bénéfices futurs, c'est Hachette qui absorbe juridiquement Matra. Grâce au statut de société en commandite par actions, Jean-Luc Lagardère conserve le contrôle de la gestion avec quelque 10 à 13 % des actions. Mais, comme associé gérant à titre personnel, il est responsable du passif sur ses biens propres. Son fils unique Arnaud est désigné comme son successeur.